

REVUE DE PRESSE



24 MAI 2016

> 06 JUIN 2016



La Filature tisse son avenir

Sur des terres imprégnées des valeurs de l'histoire ouvrière, la résidence La Filature a été officiellement inaugurée à Chaligny. Ce vaste ensemble de commerces, de bureaux et de logements préfigure d'un changement majeur de physionomie de ses alentours.

Pas de doute. En matière de standing et de fonctionnalité, La Filature est déjà une réussite. Située à deux pas de l'espace culturel La Filoche, elle présente une architecture moderne et sobre. Chacun a pu s'en rendre compte de visu lors de son inauguration. Lors de ce temps solennel, de nombreuses personnalités avaient pris place aux côtés de Filipe Pinho, maire de Chaligny et président de la Communauté de communes Moselle et Madon, et du député et président de Terres de Lorraine, Dominique Potier. Étaient notamment présents, Hervé Tillard, vice-président de la CCMM, président de l'ADSN et maire de Chaligny, Christine Bertrand, présidente de la Société Lorraine d'Habitat, Laurent Mourey, directeur de Linkcity (filiale de développement immobilier de Bouygues Construction), Benoît Mercier, président du Directoire de la Caisse d'Épargne Champagne-Ardenne,



Un ensemble architectural de beau cachet.



La Filature, vaste ensemble de commerces, de bureaux et de logements, vient d'être inauguré à Chaligny.

des représentants du président de la région Grand Est, Philippe Richert, et du président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Mathieu Klein. Également, dans l'assistance, des acteurs socio-économiques, des riverains et quelques anciennes salariées de la filature de Neuves-Maisons/Chaligny qui fonctionna durant 75 ans, jusqu'à sa fermeture en 1986.

Les entreprises en bassin attractif

En 2004, le site devenu friche fut acquis par la communauté de communes de Moselle et Madon. Un nouvel élan se fit jour trois plus tard avec la création de la ZAC Filinov. Après la démolition des bâtiments par l'EPF Lorraine (avec la conservation de la façade de la filature) et la première tranche des travaux de viabilisation de la ZAC en 2012, la livraison des 3 bâtiments de La Filature intervint en 2015. La Société Lorraine d'Habitat a investi quelque 5,5 millions d'euros dans la construction résidentielle. 600 000 eu-

ros sur ses fonds propres, avec le soutien d'Action Logement au travers du CIL Alliance Territoires et de l'État, via l'aide à la pierre. 85 % ont été financés par emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. L'installation prochaine de services - de santé en particulier - et de commerces de proximité (lire ci-dessous) vise à favoriser le lien social. La gestion de ce volet essentiel du vivre ensemble incombe à la communauté de communes pour un coût global de 4 millions d'euros (100 000 euros de subvention de la Région). Le premier professionnel à s'installer a été la Caisse d'Épargne. La Filature s'inscrit dans une vision plus large. Sur la toute proche zone commerciale de 29 hectares, Cap Filéo, groupant une kyrielle d'enseignes à forte notoriété, devrait s'ébrouer, d'ici 2018, un espace aquatique de dernière génération. Le bassin néodomien est bien armé pour se bâtir un avenir florissant. Les acteurs du territoire se donnent là les moyens de son attractivité.

laurent.siatka

Un espace à investir

La Filature comprend 44 logements, 19 locaux d'activités dont 11 cellules commerciales en rez-de-chaussée (+2 000 m²), 8 locaux tertiaires type R+1 et R+2 (+ 650 m²), un parking souterrain boxable, des ascenseurs et un ensemble confort/sécurité de dernier cri. La construction est labellisée BBC, classée énergétique B.

Chaligny : spectacle Fracasse à la Filoche



Les comédiens du spectacle Fracasse

Jeudi et vendredi dernier, deux soirées ont été consacrées à la représentation théâtrale du spectacle Fracasse ou la révolte des enfants des Vermiriaux, dans le cadre du cycle Grandir. Ce spectacle est le produit d'un partenariat entre plusieurs acteurs : le Labo en Lorraine, le Centre culturel - Médiathèque - Ludothèque la Filoche, la Cie des ô et Sarbacane.

Avant ces représentations, l'auteur de la pièce Nicolas Turon avait été accueilli en résidence d'écriture à Chaligny en octobre dernier. Cet artiste accompli, à la fois écrivain, comédien, metteur en scène et chroniqueur sur France Bleu Lorraine, avait alors animé une dizaine d'ateliers d'écriture créative. Ceux-ci avaient permis à 300 collégiens de la Com'com Moselle et Madon de s'adonner au plaisir de l'écriture en arpentant l'espace public de la rue de la Filoche et de la nouvelle place des Tricoteries et en notant leurs impressions sur des petits carnets.

Cette année, en janvier, février et avril, et hors temps scolaire, 3 autres ateliers ont été proposés aux élèves qui le souhaitent pour parler de l'avancement du "roman de la rue", récit participatif basé sur les expériences vécues dans la rue ou lors de ses résidences par Nicolas Turon et consignées dans ses carnets de voyage.

Ce partenariat avec les collèges Jacques-Callot et Jules-Ferry de Neuves-Maisons aura donc offert à ces jeunes de découvrir de nouveaux mondes, de nouvelles histoires, de nouvelles aventures. Ainsi que le plaisir de participer à la réalisation du spectacle joué par trois comédiens talentueux, Fayssal Benbahmed (Strasbourg), Laura Zauner (Barcelone) et Nicolas Turon (Nancy).

Les soirées ont accueilli un public nombreux (environ 150 personnes) et très enthousiaste dans un décor signé par l'architecte et scénographe Sébastien Renauld.

À noter que cette pièce a déjà été jouée dans d'autres pays : Allemagne, Suisse, Nouvelle-Calédonie...

Mc Do ouvre ses portes en août



Les engins de chantier sont entrés en action à la fin du mois d'avril.

Tranquillement, sereinement, Ikhlef Hadj-Chikh poursuit son essor. Le franchisé Mc Donald's n'a jamais mis la charrue avant les boeufs. Ce n'est pas le genre de la maison, lui qui a commencé sa carrière chez Mc Do il y a 28 ans comme équipier, lorsqu'il était étudiant. Depuis, l'équipier est devenu le capitaine d'un imposant navire qui garde le cap. Le boss des restaurants de Ludres, Vandoeuvre,

Dombasle, Lunéville et Heillecourt, le petit dernier de la famille, garde toujours un coup d'avance. Notamment, lorsqu'il s'agit de s'éloigner de la proche couronne nancéienne.

Quarante emplois

Gardant un oeil affûté sur chacun de ses établissements, Ikhlef Hadj-Chikh a trouvé le temps de peaufiner les détails de son futur resto. Le 25 avril dernier, les pelleuses sont entrées en action à Neuves-Maisons, à un saut de puce de l'Intermarché. Comme son frerot heillecourtois, ce restaurant permettra la création d'environ quarante emplois. « Afin de pouvoir répondre aux attentes des futurs clients, le McDonald's de Neuves-Maisons procède d'ores et déjà au recrutement de quarante nouveaux équipiers en CDI, grâce à un système de simulations, en partenariat avec le Pôle Emploi. Ces créations d'emploi témoignent de la volonté de McDonald's de participer au dynamisme économique des territoires », détaille le patron qui a également confié la construction de son établissement à des entreprises de la région Grand Est, avec une majorité meurthe-et-mosellane.

Pour le reste, le Mc Do néodomien s'inscrit dans la charte du respect de l'environnement établie par le géant américain. « Il s'inscrira dans la démarche de McDonald's pour le respect de l'environnement, en mettant en place certaines actions développées par l'enseigne : pompe à chaleur, éclairage basse consommation par ampoules LED et automatisation des lumières, cuve de récupération des huiles de fritures usagées qui, une fois collectées, seront recyclées en biocarburant ».

Dans un bassin de vie en pleine mutation, durement touché par la crise, l'ouverture du fast-food s'apparente à une belle bouffée d'oxygène pour l'économie locale. Mais pour cela, il faudra patienter jusqu'au début du mois d'août, période à laquelle l'arche dorée sortira ses premiers Big Mac de sa cuisine dernier cri.

Yannick VERNINI

Jeudi 26 mai 2016 / Bainville-sur-Madon

Séquence tam-tam aux TAP



On s'applique en rythme !

Les animateurs jeunesse de la Com'com de Moselle et Madon encadrent un atelier "Tap percussion". Les élèves qui y participent apprennent la position des mains pour ne pas avoir mal et le rythme pour faire sortir des sons percussifs de leurs instruments. « La difficulté explique Thomas, l'animateur, est de retenir la séquence entière. Il procède en plusieurs parties et tous ensemble, ils assemblent ensuite chaque morceau de musique. Thomas et Nassim animent plusieurs ateliers percussions et souhaitent présenter

leur travail lors de la Broc'N'Roll, brocante musicale, l'après-midi du 14 juin, à Messein.

Vendredi 27 mai 2016 / Xeulilly

Des jeux pour la fête des parents



Les bambins ont profité du soleil, avant la séance de motricité.

La 4^e séance d'éveil décentralisée du relais d'assistants maternels "au fil d'Ariane" s'est déroulée dans un premier temps en plein air avec un soleil présent pour les jeunes enfants autour des jeux mobiles, avant d'écouter comptines et histoire sur tapis, à l'aide de jolis livres illustrés. Les plus grands ont préparé le cadeau « parent de coeur » de son choix, en marge de la fête des mères et des pères, un pot de confiture d'amour, dont l'intérieur recueille des petits mots de tendresse, jeux d'échanges, pour les plus petits, réalisation d'empreintes de la main,

sous forme de poisson. Une matinée animée par Sophie et Céline, les animatrices du RAM de Moselle et Madon.

Ces séances mensuelles sont toujours appréciées des assistants maternels et mamans, qui bénéficient de matériels adaptés et de conseils, à chaque rencontre décentralisée.

Contact : RAM au fil d'Ariane, au 03.83.53.25.06 fildariane@cc-mosellemadon.fr.

Les écoliers à vélo



Les élèves de CE2 au CM2, au départ du groupe scolaire.

Vendredi dernier, pour marquer la fin du projet vélo développé dans les écoles primaires avec les deux animateurs sportifs de Moselle et Madon, Vincent Vuillemard et Jean Yves Oudot, les enfants du CE 2 au CM2, (classes de Mmes Bonnet et Reboulet), se sont rendus au plan d'eau de Messein. Ils ont emprunté un circuit sécurisé et une partie des boucles de la Moselle depuis Pont-Saint-Vincent, afin de rallier la base nautique. Ils étaient encadrés par des personnes agréées par l'Education nationale sur un circuit de 25 km aller et retour, entrecoupé par une pause à midi, avec un repas tiré du sac. Les enfants

ont rejoint le groupe scolaire, un peu fatigués mais heureux de cette journée sportive sans pluie.

Coup de coeur pour Chali'chatons



Les enfants en train de jouer

En cette fin d'année, avant la fermeture estivale du mois d'août, le programme de la crèche multi-accueil Chali'chatons est très riche. La directrice remplaçante, Stéphanie Gérard, assistée de Céline Masson, directrice adjointe et de toute l'équipe, ont souhaité élargir les activités de la structure pour le plus grand plaisir des enfants et participer également à un programme mis en place par les professionnels du RAM de Neuves-Maisons, de la Maison de l'enfant de Neuves-Maisons, de la ludothèque de la Filoche.

C'est pourquoi le vendredi 3 juin, lors de « Coup de coeur chocolat », de 17 h à 18 h, parents et enfants seront accueillis autour d'albums destinés aux tout-petits. L'occasion de mettre en avant l'intérêt de la littérature jeunesse dans le développement du jeune enfant. Trois professionnelles de Chali'chatons pourront mettre à profit les acquis d'une formation organisée par la Com'com de Moselle et Madon, dans le cadre du cycle Grandir.

D'autres actions suivront jusque fin juillet comme : la fête du Jeu (8 juin) sur le thème des Jeux Olympiques, un spectacle théâtral (15 juin) réservé aux structures petite enfance de la CCMM, la fête de l'été (1er juillet) autour du thème de la musique. Du 7 juillet au 7 août, l'action « Lire en short », mise en place par la ludothèque de la Filoche, les professionnels et les bénévoles, invite à la lecture à voix haute.

Une aventure collective à vélo



Une belle sortie à vélo qui a réuni pas moins de 215 élèves.

Dernièrement, près de la base nautique de Messein, une multitude d'animations étaient proposées aux écoliers, des jeux avec les anim'ados, une expo préparée par les écoles, une boucle autour de l'étang et la projection d'un film sur "Les vacances à vélo". La manifestation était organisée par le service animation sportive en lien avec les classes de 6 communes de Flavigny, Xeuilley, Neuves-Maisons, Pulligny, Chavigny et Chaligny. 215 élèves et 40

accompagnateurs enseignants et parents agréés étaient réunis lors de cette journée du vélo. Marie-Laure Siegel, Vice-présidente de la CCMM en charge de la cohésion sociale, souligne « le travail mené toute cette année avec les écoles pour aboutir à ce projet ». Elle insiste sur ses multiples objectifs environnementaux qui permettent aussi de découvrir les autres communes du territoire grâce aux déplacements doux comme le vélo.

Zéro gaspillage dans les assiettes



Une équipe fière de leur parcours contre le gaspillage alimentaire.

Avec le concours des étudiants de 1^{re} année à l'ENSAIA sous la houlette de la CCMM, les enfants de la restauration se retrouvent tous les mardis midi pour des échanges et des jeux en avec les étudiants. Tous les jours de la semaine, chaque table des petits convives était équipée d'un seau pour éliminer les restes. Des choses incroyables se sont produites durant ce mois.

Une entraide s'est propagée de table en table pour finir les plats des copains, pour encourager les plus jeunes à finir leur assiette. Leur but était d'avoir zéro déchet. Attention, il fallait aussi finir son pain et son verre d'eau ! Tout le long de ce mois, quelques questions ont été posées : « C'est quoi le gaspillage alimentaire ? Comment ne pas gaspiller ? »

Quelques règles simples ont été abordées. Se servir en fonction de son appétit. Il vaut mieux se resservir que d'en prendre trop ! Finir son assiette autant que possible. Ne pas prendre un fruit pour faire comme tout le monde si c'est pour le retrouver dans la poubelle...

Concours de dessins

« À la cantine, tu jettes chaque jour l'équivalent d'un steak haché. Dans le monde, une personne sur six ne mange pas à sa faim », leur a-t-on rappelé.

Clémence Bouzon, Lucile Humblot, Maud Martz, Robin Metral, Arthur Simonetta, Lorène Théaude, Aleksander Todorov, Fabien Vidal sont venus décerner des diplômes d'honneur de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Deux groupes ont gagné le concours de dessin : le groupe de Clémence, Juliette et Mahée et le groupe de Lilie, Romane et Eloïse.

Pour le concours inter-tables, c'est la table 3 qui a gagné. Presque 0 déchet : 590 g sur 14 jours ! Pour une moyenne de 34,5 enfants de primaire sur 14 jours de restauration, la quantité de déchets s'élève à 27,255 kg.

Samedi 04 juin 2016 / Maron

L'habitat au cœur du conseil

Lors du dernier conseil municipal, les conseillers ont approuvé à l'unanimité les propositions concernant le programme local de l'habitat lancé par la CCMM (Communauté de communes Moselle Madon) dont dépend Maron.

Son but : renforcer l'aménagement du territoire et développer l'habitat en essayant d'apporter des réponses en termes de logement à tous les publics. Pour le mettre en oeuvre, des lignes directrices ont été retenues en concertation avec les communes : un nombre de 161 logements par an, un équilibre à maintenir entre logements urbains et communaux, en réservant 20 % aux logements sociaux.

A Maron, une première opération a démarré après inscription au PLU de 2 zones correspondant au programme local de l'habitat, réservées à la construction de logements et assorties de commerces et de services de proximité : ces 2 zones sont situées au milieu de la rue de Nancy et dans le secteur des Bosquets. Ce projet vient de faire l'objet d'une réunion publique à laquelle ont été conviés les habitants. Elle s'est soldée par leur souhait de privilégier la qualité tant en termes d'architecture que de protection de l'environnement et de conservation de leur cadre de vie.

Un second point a interpellé le conseil : des travaux à entreprendre à l'école. Il s'agirait de remplacer le revêtement de sol et de rénover les portes de placard de la salle de repos. Coût des travaux : environ 6 000 EUR HT. Vote à l'unanimité.

Lundi 06 juin 2016 / Richardménil

Chansonnettes et comptines



Tout le monde participe aux comptines, les petits et les grands.

C'est à la Maison du temps libre que s'est déroulée une nouvelle séance ludique pour les tout-petits, organisée par le Relais assistante maternelle, le Fil d'Ariane. Céline, l'animatrice du RAM, a proposé une matinée récréative à une vingtaine d'enfants âgés de quelques mois à 3 ans. Accompagnés de leur nounou, les petits ont d'abord évolué librement dans

la grande salle où jeux et jouets avaient été disposés par l'animatrice. Ensuite les enfants ont entonné chansonnettes et comptines. Puis pour terminer la séance, les plus grands ont décoré un joli papillon, façon découpe de vitraux. La matinée a été très appréciée par les petits et les grands.

Lundi 06 juin 2016 / Flavigny-sur-Moselle

Le vélo à l'honneur



A l'heure du départ.

Les élèves des classes de CE2, CM 1 et CM 2 ont participé à la sortie vélo organisée avec dix autres classes de la Communauté de communes Moselle Madon.

Après avoir relevé le défi « 1.000 km » autour des étangs de Messein, ils ont parcouru le tour des étangs de Flavigny. Cette journée était orientée sur le thème « autour du vélo » et le sujet avait commencé début septembre 2015.



COMMUNES

CCMM

Au menu du conseil

Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité :

-Sollicitation du concours financier du Conseil régional à hauteur de 20 % pour l'aménagement des trottoirs de la rue H.-Sensiquet dont les coûts des travaux sont estimés à 57.721 EUR.

-Validation des secteurs à enjeux communaux dans le cadre de la convention de stratégie foncière avec EPFL : pour la commune, les périmètres à enjeux ont été identifiés et les projets envisagés pour chacun d'eux sont définis : étang de Messein et acquisitions foncières d'autres parcelles qui ne seraient pas de la propriété communale en vue de l'aménagement du site pour développement touristique.

-Dénomination des nouvelles rues du quartier des Milleries : rue Simone-Veil, rue Henri-Etienne, rue Florence-Arthaud et rue Jean-Marie-Pelt. Peu de femmes étant à l'honneur pour la dénomination des rues du village, le maire, avec l'avis du conseil, souhaite une parité.

-Convention avec l'association consommation et cadre de vie pour un partenariat qui a pour thème "Et toi tu fais quoi pour ta planète ?" dans le cadre du TAP, période du 19 avril au 28 juin pour un montant de 260,41 EUR sous forme de subvention.

-Le conseil accepte la proposition de la société Infocom pour l'acquisition du véhicule mis à disposition pour un montant de 6.300 EUR TTC.

-Devis de "Jouets et spectacles de l'Est" pour la fourniture du feu d'artifice de 3.000 EUR TTC qui sera tiré le 23 juillet.

Au fil des délibérations

Lors de la dernière séance du conseil municipal, le maire et les conseillers ont débattu et voté les points suivants :

- Le conseil a voté à l'unanimité l'adhésion de la commune au groupement coordonné par le Grand Nancy pour l'achat de gaz naturel pour la période 2016-2017. Ce groupement permet d'assurer un volume intéressant pour les fournisseurs et d'accompagner les consommateurs dans les démarches administratives, juridiques et techniques. L'effet masse d'un groupement local permet d'obtenir un prix groupé intéressant et le Grand Nancy assure pour les membres les prestations d'ingénierie, de veille et de suivi.

- Une subvention est attribuée à l'association du Souvenir Français, présidée par M. Debonnet, pour l'achat d'un drapeau tricolore.

- Le conseil communautaire, par délibération du 21 avril 2016, a approuvé la mise en accessibilité de l'arrêt de bus situé à l'entrée du Vert Village et a attribué un fonds de concours à la commune. Le conseil accepte à l'unanimité le versement de ce fonds. La commune, maître d'ouvrage pour les aménagements de la RD 570, se chargera des travaux.

- La DIR-EST souhaite remettre à la commune la voie pour convois exceptionnels et propose de réaliser les aménagements suivants avant cession : signalisation, création d'un trottoir, nettoyage, dessouchage et ensemencement de la partie en contrebas. Le conseil valide ce projet et souhaite que les emplacements de stationnement soient implantés côté gauche de la voie dans le sens Nord/Sud.

- Le conseil émet un avis favorable sur le Plan Local de l'Habitat de la CCMM dont la volonté est de définir un développement global de l'habitat pour 6 ans (2016-2021), de renforcer l'aménagement du territoire, de soutenir l'attractivité résidentielle et d'apporter des réponses en termes de logements.

La séance s'est terminée par l'annonce de la remise de la Légion d'honneur à M. Bienacel, qui se déroulera en mairie samedi 18 juin à 16 h.

Mercredi 01 juin 2016 / Neuves-Maisons

Responsabilités élargies pour deux élus



Daniel Willer, nouvel adjoint.



Delphine Gilain, nouvelle conseillère municipale déléguée

Suite au décès de l'adjoint au maire, Marc Colin, la nouvelle fonction d'adjoint est dévolue à Daniel Willer, précédemment conseiller municipal délégué.

Agé de 70 ans, ce retraité de l'Education nationale en est à son 3e mandat d'élus municipal. L'ex-délégué aux affaires scolaires élargira sa mission à l'enfance, la jeunesse et la parentalité, « un travail fort », estime le maire. Il poursuivra le dossier de la nouvelle école Emile-Zola dont les travaux s'achèvent. Pour l'anecdote, les rideaux aux fenêtres avaient été oubliés. L'ancien prof de maths a résolu le problème ainsi que bien d'autres en se rendant dans les écoles, avec l'appui des services techniques. Sa réactivité sur le terrain est appréciée.

Outre le restaurant scolaire, il devra surtout envisager l'avenir en planchant sur des dossiers plus importants, des « débats de filières », une « université populaire » ou encore, conjointement avec le Conseil départemental, la rénovation du collège Jacques-Callot ou carrément son transfert dans les anciens locaux de l'INRS.

Delphine Gilain, 47 ans, agent technique dans un collège, devient conseillère municipale déléguée, chargée de l'environnement et de l'embellissement. Elle en est à son deuxième mandat.

« Auparavant je m'occupais de la vie des quartiers ; là j'ai tout à apprendre », confie-t-elle. Le bois de Chanois, la forêt municipale (70 ha) et les étangs relèveront de sa compétence.

Jeudi 02 juin 2016 / Maron

La population attentive à l'urbanisme



Les habitants attachés au devenir de leur village.

Un projet d'aménagement de la zone des Bosquets s'est fait jour après l'élaboration en 2011 du nouveau PLU. Il y prévoit le développement de logements, services et équipements publics.

Le choix s'est porté naturellement sur cette zone qui centralise déjà divers équipements : mairie, école, salle polyvalente, terrains de sport. Une façon aussi d'épargner les espaces naturels en réorganisant une zone déjà impactée par l'activité humaine.

Un constat a été fait par l'INSEE à propos de la commune : sa population compte peu de jeunes de 15 à 30 ans qui ne trouvent pas de logement à leur convenance ; donc, perte d'attractivité pour le village entraînant vieillissement de sa population et dévalorisation de son patrimoine immobilier, essentiellement des grandes maisons anciennes. La commune entend reconquérir les jeunes dont l'attrait pour Maron reste toujours aussi vif, diagnostic réalisé par le groupe de travail, chargé d'accompagner la mairie dans son projet. Pour le mener à bien, la mairie souhaite associer les habitants à la mise en place de ce programme. Elle avait proposé cette semaine une réunion publique, suivie par une quarantaine d'habitants.

De nombreux points évoqués

Inquiets du devenir de leur environnement proche, susceptible d'être impacté par ces aménagements, ils se sont exprimés librement sur les tenants et aboutissants de cette entreprise, allant jusqu'à participer à deux ateliers, l'un portant sur la liaison entre la zone des Bosquets et la rue de Toul qui la surplombe ; l'autre, sur le réaménagement de la place Charles-de-Gaulle. Beaucoup de points ont été évoqués : le bruit, la préservation des coteaux, le problème de la voie ferrée, la destination à donner à cette zone, la hauteur des bâtiments. Toutes ces interrogations devraient s'affiner au fil des différentes réunions de concertation qui auront lieu tout au long du montage du projet dont la réalisation devrait porter sur plusieurs mandats.



ACTUALITES

DIVERSES

Les élus s'affrontent sur le terrain



Les jaunes du Toulais-Sud et les bleus de Neuneu rois du fair-play.

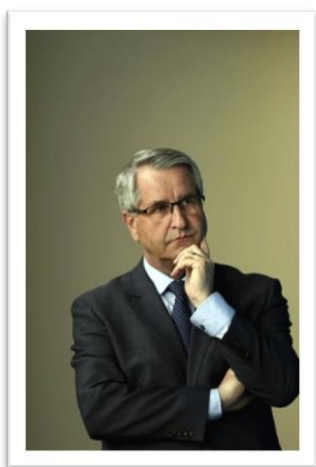
Une belle idée de ramblement a germé suite au nouveau découpage géographique des communautés de communes du Pays de Colombey et de Moselle et Madon qui, au fil du temps, tissent des relations étroites avec des projets communs.

Sa commune quittant malgré lui le Toulais Sud pour Moselle et Madon, et histoire de retrouver ses anciens collègues, Patrick Potts, maire de Sexey-aux-

Forges, avait eu cette idée originale d'organiser une rencontre footballistique entre maires et c.....rs communautaires. Le match aller s'est déroulé à Neuves-Maisons. La revanche vient de se jouer au stade de Blénod-Bulligny aimablement ouvert par Béatrice Guillement, présidente de l'ES54, devant des spectateurs amusés parmi lesquels le député Dominique Potier, Nathalie Hameau-Kinderstuth, Jean-Louis Olaïzola, Alain Gris, Guy Champougny maires de Vannes-le-Châtel, Blénod-lès-Toul, Bulligny et Moutrot.

Les présidents respectifs Philippe Pinho avec ses bleus de Neuneu, et Philippe Parmentier avec ses jaunes du Toulais-Sud ont emmené leurs élus, dont la majorité n'avait plus foulé une pelouse depuis plusieurs décennies, dans un match impartialement arbitré par Michel Guillemin. Les bleus l'ont finalement emporté de peu, devant des jaunes qui n'ont pas démérité. Malgré la fraîcheur du soir, ils étaient une cinquantaine à partager un repas financé avec leurs deniers personnels... et à refaire le match !

Les « dix commandements » de Richert



Philippe Richert

Metz. Sans doute pour faciliter son acclimatation à l'abbaye de Saint-Clément, aujourd'hui maison de la Région, après avoir été établissement jésuite, le protestant Philippe Richert file volontiers la métaphore religieuse pour qualifier les défis que le nouveau président du Grand Est entend relever pendant son mandat, et qu'il présente avec lyrisme sous forme de « dix commandements », à l'aube du vote du premier budget régional prévu lundi à Metz (une première géographique pour une séance plénière). « La politique budgétaire doit impulser notre capacité à moderniser », résume Philippe Richert qui décline ainsi ses « dix commandements » :

1 : la cohérence des politiques : reconduire pour 2016 les politiques des trois ex-régions tout en les adaptant ; 2 : l'organisation territoriale et administrative (avec trois maisons de la région à Strasbourg, Metz et Châlons et douze agences territoriales) ; 3 : le transfert des compétences à venir en matière de

transports interurbain et scolaire : ce sera fait au 1er janvier, et les politiques départementales (donc gratuité maintenue en Meurthe-et-Moselle) reconduites. Au moins pour les deux prochaines années.

4e « commandement » : l'obtention par l'État d'une nouvelle fiscalité régionale ; 5 : régler la question de la disparité des salaires des agents de la région : « 50 MEUR à trouver chaque année si on veut prendre le haut du panier, on a 7 ans pour harmoniser mais on ne veut pas tarder » ; 6 : la clause de revoyure des contrats de plan, « à traiter dans les deux mois » ; 7 : installer une identité territoriale, « une identité nouvelle ». Richert veut faire du Grand Est « la première région numérique de France et la région trilingue de France » (français, allemand, anglais).

Le 8e « commandement » n'est pas le défi le plus simple : c'est celui des mauvaises surprises avec la découverte de 700 km de réseau ferré mal entretenus (la majorité en Lorraine). Richert ne décolère pas contre la SNCF. Il faut trouver 300 à 400 MEUR.

« Rassembler toutes les collectivités et institutions pour investir dans l'économie », « rassurer les territoires ruraux et soutenir les agglos au niveau des investissements » constituent les 9e et 10e « commandements » richertiens.

« Pris au piège »

Le président de la Région n'est pas en odeur de sainteté du côté de l'opposition de gauche : si Jean-Pierre Masseret, coprésident du groupe PS avec Pernelle Richardot (67), salue « l'engagement personnel réel de Richert sur le terrain », il lui reproche de ne pas avoir tenu compte du travail d'évaluation accompli par les trois ex-exécutifs (le guide bleu) l'an dernier. « Cette région est plus administrée que gérée politiquement », estime Masseret. Pour Pernelle Richardot, Richert « n'a pas pris en compte ce qui s'est passé le 6 décembre, est pris au piège de promesses électorales faites à quelques barons, ce qui l'empêche d'avoir une vision stratégique ». Entre commandements et amabilités déclinées en deux conférences de presse distinctes par droite et gauche ce vendredi, en tour de chauffe avant la session budgétaire d'un lundi qui s'annonce copieux. Et qui sera sans doute aussi émaillé des piques de l'extrême droite, pour l'instant restée silencieuse.

Philippe RIVET

Dimanche 29 mai 2016 / Neuves-Maisons

Le personnel du Département découvre la mine



L'ancienne mine, le Z

Pas moins de 130 agents de divers services du conseil départemental ont eu l'occasion de découvrir le site de l'ancienne mine de fer et de sillonner ses galeries jeudi. Répartis en plusieurs groupes, ils ont été accueillis par le maire Jean-Paul Vinchelin qui leur a brièvement résumé l'histoire intense mais éphémère de la mine Maron-Val-de-Fer qui n'a duré que de 1872 à 1968. En plus de la visite détaillée d'une galerie sur un kilomètre se dessine la visite du Züblin, l'accumulateur à minerai (1934) devenu monument historique, qui devra faire l'objet d'importants travaux pour permettre d'accueillir le

public. Acquis pour un franc symbolique par la mairie, le site a fait l'objet de "petits" investissements, mais pour devenir une attraction touristique digne de ce nom il faudra déboursier 3 millions d'euros « avec un partenariat maximum » (Europe, Etat, Région, Département...). Ceci en développant également

une "chaîne éducative" autour de l'apprentissage des métiers du fer, qui ont de l'avenir. C'est ainsi que s'est créée l'APCI (Agence du patrimoine et de la culture des industries néodomiennes) dirigée par Vincent Ferry. La plupart des agents du Département ne connaissaient pas les lieux et les ont découverts après un repas dans les anciens locaux de l'INRS qui avaient été inaugurés par Philippe Séguin afin de répondre à la crise sidérurgique et devenus ces dernières années une nouvelle friche à réhabiliter.

Organisée par Patricia Massironi, la visite a permis aux agents départementaux de découvrir un cadre naturel en lisière de forêt, la vie des mineurs et les animations de toutes sortes qui pourront y avoir lieu, comme les 3e balades gourmandes le 19 juin, un parcours piéton organisé par Tourisme Terres de Lorraine (tél. 03.83.64.90.60). Sans oublier la Fête du fer la dernière semaine d'août.

Samedi 04 juin 2016 / Le Lunévillois / Blâmont

Fiançailles officielles des deux CC



Les présidents, Philippe Arnould (CCPV) et Philippe Colin (CCV), ont présenté les deux communautés actuelles amenées à fusionner en janvier.

Les 87 élus des deux communautés de communes de la Vezouze et du Piémont vosgien étaient conviés à la mairie de Blâmont à une réunion qu'on pourrait qualifier de « fiançailles » entre les deux futures épouses. Ce mariage de raison -les deux communautés ont déjà des accointances communes (compétences proches, fiscalité) et même un partage de vie ensemble avec la déchèterie- prendra effet officiellement le 1er janvier.

Malgré le travail commun réalisé et les liens naturels déjà tissés, une harmonisation des pratiques dans plusieurs domaines sera nécessaire et des pistes de travail sont à creuser, notamment autour de questions nouvelles. Le droit des sols d'abord avec l'instruction des dossiers d'urbanisme, la compétence sur l'eau et l'assainissement qui va revenir bientôt aux intercommunalités, devront être vus en commun, tout comme le contenu des zones d'activités pas encore opérationnelles à Domjevin et Badonviller. La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations seront aussi bientôt du ressort des intercommunalités.

Les nombreux atouts touristiques du nouveau territoire devront être joués : accessibilité du château de Blâmont, valorisation de la maison de la forêt, sentiers de randonnées et création de la voie verte qui a vocation à traverser toute la nouvelle « com com » pour rejoindre Center Parcs, comme l'envisage aussi la communauté voisine des deux Sarre.

En matière d'enfance et de périscolaire, des disparités de gestion existent (communales, intercommunales) qu'il conviendra d'harmoniser. Concernant les actions jeunesse, il faudra rebâtir une nouvelle politique en définissant attentes et objectifs avant de penser l'organisation. La CCV possède déjà cette compétence qui est déléguée au CAJT sur le Piémont avec de grosses incertitudes quant au financement des CAJT par la région et le département. Restera aussi à harmoniser les soutiens financiers accordés sur les deux territoires qui, aujourd'hui, ne dépendent pas des mêmes critères.

Ce vaste chantier s'ouvre pour les six mois à venir. Il sera traité directement par les élus ou via des groupes de travail. L'un d'eux se penchera d'abord sur la composition du futur conseil et devra choisir

entre deux alternatives : le droit commun (71 conseillers) ou l'accord local (65 conseillers). Restera à choisir le siège de la nouvelle structure, son nom et l'organisation des services.

Des détails pratiques très concrets devront être résolus : harmonisation des logiciels informatiques par exemple. N'ignorant rien des inquiétudes légitimes du personnel (40 agents en tout aujourd'hui), Philippe Colin et Philippe Arnould, les deux actuels présidents, souhaitent que, sur ce point, les salariés soient rassurés au plus vite.

La nouvelle intercommunalité devrait comprendre près de 12.000 habitants répartis sur 51 communes.
